

Vos questions / nos réponses

## 2 ème question

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/09/2012 09:45

Bonjour,

Tout d'abord merci beaucoup pour votre réponse à ma question précecente. Pour ce qui est de la cigarette et demie que ma mère a fumé à cause de moi car je l'ai énervé, ma mère m'a dit que cette cigarette et demie n'avait pas pu et ne pourrait pas lui faire du mal. Est ce vrai?

Merci d'avance à vous et bonne journée.

---

**Mise en ligne le 26/09/2012**

Bonjour,

Nous nous sommes permis de retirer votre nom pour maintenir le principe d'anonymat de notre service.

Comme nous vous l'avons dit précédemment, il n'est pas possible de déterminer les effets précis d'une consommation de tabac. En effet, l'état de santé d'une personne dépend de tellement de facteurs.

Cependant, votre mère semble être sportive si l'on prend en compte son classement au tennis et de ce fait elle semble tenir à se maintenir en bonne santé.

Des produits tels que la cigarette deviennent dangereux lorsque leur consommation est excessive et répétée.

Or, une cigarette et demie ne nous semble pas être une consommation excessive.

En espérant que vous pourrez trouver un apaisement concernant cette question,

Cordialement.

---